

Avis de constitution

SOCIETE « BARKA CHANGE COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody Les II Plateaux, 7e Tranche, à l'entrée de Zinsou, 28 BP 1676 Abidjan 28 près de la clinique Saint Georges, lot N°4159, ilot N°257, Section PR, Parcelle 151 , Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2025, et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARKA CHANGE COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La conception, le développement, l'intégration et le déploiement de solutions informatiques, notamment des plateformes et systèmes de paiement électronique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Les II Plateaux, 7e Tranche, à l'entrée de Zinsou, 28 BP 1676 Abidjan 28 près de la

clinique Saint Georges, lot N°4159, ilot N°257, Section PR, Parcelle 151 , Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M GANOU ELIAB YOUMANLY STEPHANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00547 du 29/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06664/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

